



COMMUNE DE BRAINE-LE-CHÂTEAU

ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAL

Article L1122-17 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation :

"Le conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour".

Madame, Monsieur _____

est invité(e) à assister à la séance du Conseil communal qui aura lieu à Braine-le-Château, rue de la Libération, 9 (Maison communale) le **mercredi 27 mars 2024** à 20 h 00'.

Braine-le-Château, le 18 mars 2024.
Par le Collège

Le Directeur général,
M. LENNARTS

Le Bourgmestre,
N. TAMIGNIAU



À L'ATTENTION PARTICULIÈRE DU PUBLIC !

Conformément aux dispositions de l'article L3221-5 du Code précité, entrées en vigueur pour notre commune le 1^{er} octobre 2023,

« Les projets de délibérations [...] ainsi que, le cas échéant, les notes de synthèse explicative [...] concernant les points inscrits à l'ordre du jour de la séance publique du conseil communal sont portés à la connaissance du public par voie de publication sur le site internet de la commune ou sur tout autre site internet en capacité de prévoir la publication au plus tard dans les cinq jours francs avant celui de la réunion »

les projets de délibérations et les documents associés sont consultables via <https://drive.google.com/drive/folders/1mZHiRPIkDDG8Oakx3eZ2REwbnMn6CLdU>

SÉANCE PUBLIQUE

Avant l'examen des points inscrits à l'ordre du jour :

Remise officielle du brevet de **Lauréat du Travail** (Promotion 2023 de l'*Institut Royal des Élités du travail*) avec insigne d'honneur de bronze à M. Michel BUYSSÉ (secteur des Services de Police et de sécurité civile).

1. Communications :
 - ° Décision(s) de l'autorité de tutelle compétente relatives à différents actes du Conseil communal ;
 - ° Pétition (du 23 février 2024) adressée à l'assemblée par des habitants de la rue de Tubize à Braine-le-Château, réclamant la création d'une zone de stationnement pour riverains dans leur quartier.
2. *Plan de cohésion sociale* ("P.C.S.") subventionné par la Wallonie. Rapport financier pour l'exercice 2023 : approbation.
3. Règlement communal complémentaire au *Règlement général de police de la circulation routière*. Inscription de nouvelles mesures [réservation de 2 emplacements de stationnement (rue Flachaux, 1 et rue aux Escarbilles, 17) à titre individuel pour personnes handicapées] : décision.
4. Modification de voirie. Élargissement ponctuel de la rue Idès Vanschepdael pour l'aménagement d'un trottoir, dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme introduite par Monsieur et Madame François et Leslie BALIGAND-SERRÉ : approbation.

5. Modification de voirie. Demande introduite par Monsieur Didier MONSEU et Madame Dominique VANDOMMELE pour la modification du tracé du sentier n°147 et la suppression du sentier n°148 : approbation.
6. Patrimoine immobilier. Optimisation de la performance énergétique – Poursuite du programme par la mise en place d’automates permettant la régulation thermique dans une série de bâtiments et le « *télé-monitoring* » de leurs systèmes de chauffage. Choix du mode de passation et fixation des conditions d’un marché de services : nouvelle décision.
7. Gestion des déchets. Partenariat avec *RECYCLAGE ET REVALORISATION D'APPAREILS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES* [en abrégé : R.APP.EL] afin de collecter des encombrants ménagers auprès des habitants sur l'ensemble du territoire communal : décision. Convention entre la commune et R.APP.EL SC agréée comme ES : approbation.
8. Église Saint-Remy, Place des Martyrs, 1 à 1440 Braine-le-Château (propriété de la Fabrique d’église). Projet de rénovation intérieure et extérieure. Phase 1 (enveloppe extérieure de l’édifice). Étude du projet : choix du mode de passation et fixation des conditions d'un marché de services.
9. Cimetière communal de Wauthier-Braine, rue Désiré Seutin. Local du personnel de service. Projet de rénovation et d’extension. Dossier de la demande de permis d'urbanisme : approbation.
10. Projet supracommunal *Senne Vallées*, subventionné par la Wallonie - Convention de prêt de matériel entre les quatre communes de l’Ouest du Brabant wallon : approbation [*sous réserve*].
11. Gestion forestière communale – [Nouvelle] *Charte d’engagement pour la gestion forestière durable PEFC* [NDLR = « Program(me) for the Endorsement of Forest Certification »] *en Wallonie à partir de 2024* : adoption.

HUIS CLOS

Personnel enseignant

12. Mise en disponibilité pour raison médicale d'une institutrice primaire : décision.

*
